

## Termes de référence

### Évaluation mi-parcours du « Projet d'Appui à la Crédibilité et à la Transparence des Elections au Burkina Faso (PACTE-Burkina Faso) »

1. Information sur la mission	
<b>Lieu d'affectation</b>	Ouagadougou, Burkina Faso
<b>Durée</b>	13 jours : 8 jours à Ouagadougou, 5 jours à domicile pour la finalisation du rapport
<b>Période</b>	1 février au 8 février à Ouagadougou, 9 au 13 février pour la finalisation du rapport

II. Contexte organisationnel
<p>Le Centre Européen d'Appui Electoral (ECES) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif et à vocation mondiale, basée à Bruxelles. La mission d'ECES est de promouvoir un développement démocratique durable, à travers des services de conseil et de soutien opérationnel pour la mise en place de cycles électoraux, en faveur des organes de gestion électorale et des organisations régionales et internationales. ECES œuvre pour le renforcement des capacités au niveau national, régional et international en facilitant les relations entre pairs, l'échange d'expériences, la collaboration Sud-Sud et le développement du leadership. Compte tenu la nature cyclique du processus électoral, l'appui aux élections doit être intégré dans le cadre plus large du développement démocratique. Par conséquent, ECES travaille en étroite collaboration, non seulement avec les organes de gestion électorale, mais aussi avec les parlements nationaux, les partis politiques, les médias, les institutions judiciaires, ainsi qu'avec les organisations de la société civile des pays partenaires.</p>

III. Le Projet PACTE-Burkina Faso	
<b>Objectif global du projet</b>	Contribuer à l'organisation d'élections crédibles, transparentes et apaisées (pacifiques) au Burkina Faso à travers le renforcement des capacités des parties prenantes électorales.

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>1.</b>	Appuyer techniquement et opérationnellement la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et ses démembrements pour la mise en œuvre d'élections crédibles, transparentes et apaisées.
	<b>2.</b>	Contribuer au renforcement des capacités de la CENI à long terme.

<b>Groupes cibles</b>	Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et ses démembrements, Partis politiques et Parties prenantes au processus électoral dans leur ensemble.
-----------------------	---

<b>Bénéficiaires finaux</b>	CENI, citoyens du Burkina Faso.
-----------------------------	---------------------------------

#### IV. Objectif de la mission d'évaluation

L'objectif de cette évaluation à mi-parcours est de reprendre les objectifs initiaux du projet PACTE-Burkina Faso pour analyser leur pertinence, étudier le processus d'implantation et l'état d'avancement du projet, en faisant ressortir ses forces et ses faiblesses, afin de proposer d'éventuelles réorientations et de suggérer des axes de réflexion dans la perspective d'hypothétiques projets ultérieurs. L'évaluation vise également à identifier les principales leçons apprises et les recommandations pour une éventuelle suite du projet afin d'assurer la pérennité des actions entreprises. Il s'agit également de déterminer si le projet est mis en œuvre d'une façon efficace et efficiente.

Ainsi, l'évaluation sert à vérifier si les différentes composantes du projet ont été exécutées conformément aux conditions stipulées et si les résultats attendus ont été atteints.

#### V. Services demandés et approche méthodologique

<b>Evaluation du projet PACTE-Burkina Faso</b>	Le consultant, pour l'évaluation du projet, doit exécuter l'évaluation en conformité avec les lignes directrices de la Gestion du Cycle de Projet <sup>1</sup> et de la méthodologie d'évaluation de la Commission européenne <sup>2</sup> . L'évaluation se basera sur une approche participative qui inclue les différents bénéficiaires et acteurs impliqués dans le projet et elle se fera en conformité avec les principes pour l'évaluation de l'aide au développement du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Il s'agit ainsi d'évaluer le projet selon les principes suivants :	
	<b>Pertinence</b>	Dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent aux priorités et aux politiques du groupe ciblé, des partenaires et du bailleur du projet et est-ce que les activités menées et les résultats observés sont-ils compatibles avec la finalité globale et l'impact escompté ?
	<b>Efficacité</b>	Dans quelle mesure les objectifs du projet ont été réalisés

<sup>1</sup> [http://www.cc.cec/dgintranet/europeaid/documents/pcm\\_guidelines\\_2004\\_en.pdf](http://www.cc.cec/dgintranet/europeaid/documents/pcm_guidelines_2004_en.pdf)

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/europeaid/how/evaluation/methodology/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/how/evaluation/methodology/index_en.htm)

		et quelles ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs ?
	<b>Efficienc</b>	Dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés ?
	<b>Impact</b>	Quelles sont les conséquences/effets (positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment s'expliquent-ils ? L'évaluation doit prendre en considération les résultats souhaités et les résultats involontaires, de même que les impacts positifs et négatifs de facteurs externes, tels que le contexte politique et électoral, les conditions financières, etc. Quel changement concret l'activité concernée a-t-elle apporté aux bénéficiaires ?
	<b>Viabilité</b>	Dans quelle mesure les bienfaits résultant du projet perdurent-ils après la finalisation du projet et l'arrêt du financement ? Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la viabilité ou la non-viabilité du projet ?

En ligne avec ce qui précède :

L'expert produira un rapport analysant les résultats obtenus dans le cadre du projet, mettant en relief les enseignements tirés au cours de son exécution et préconisant des recommandations relatives à la performance, impact et viabilité.

Le rapport inclura également une analyse du degré d'appropriation des actions par les bénéficiaires et les partenaires concernés et identifiera des recommandations pour une appropriation optimale de ce genre de projet.

Un projet de rapport d'évaluation doit être soumis et discuté en plénière avec l'équipe de l'unité de gestion du projet à la fin de la mission sur le terrain.

Le rapport doit par ailleurs, mettre en exergue les aspects liés :

- au développement et transfert des capacités ;
- à la pérennisation des acquis des bénéficiaires ;
- à l'innovation de l'intervention et la valeur ajoutée dans la réalisation du cycle électoral ;
- à la prise en compte de la dimension genre.

Le rapport doit être rédigé en français.

## V. Compétences

<b>Education, expérience, références de l'expert en évaluation de projet</b>	Etre détenteur d'un diplôme universitaire en sciences sociales, droit, relations internationales ou autre domaine pertinent
	Plus de cinq (5) années d'expérience dans le domaine d'évaluation, de suivi et monitoring et/ou mis en œuvre de projets;
	La connaissance des questions d'assistance et d'observation électorale.
	L'expérience dans ce genre de projet est un atout.
	Maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet et de l'approche du cadre logique
	Maîtrise démontrée du français écrit et parlé.
	Sensibilité à l'objectif spécifique du programme et adhésion aux principes et valeur d'ECES et du projet PACTE-Burkina Faso

	Très bonnes capacités rédactionnelles (rapports, manuels de formation etc.)
--	---